



Déclaration liminaire – CSA SD du 10 février 2025

Madame la directrice académique,
Mesdames et messieurs les membres du CSA SD,

L'UNSA-Education vient devant vous aujourd'hui, comme chaque année, avec la conviction que la carte scolaire, au-delà de son aspect technique, doit être au service d'un projet éducatif ambitieux pour tous les élèves.

Avant d'évoquer la situation de notre département, impossible pour nous de faire l'impasse sur l'actualité et trois décisions récentes impactant notre système éducatif, nos personnels et avant tout nos élèves.

L'UNSA Education soutient le programme EVARS (programme d'éducation à la vie sexuelle, affective et relationnelle) et restera mobilisée pour garantir ses avancées, nécessitant un solide plan de formation proposé aux collègues volontaires, ce à quoi s'est engagé le Ministère.

Ce programme incarne le rôle d'une École publique et laïque dans une société démocratique. Une école qui éduque, protège et refuse de céder aux pressions idéologiques.

Il n'était **pas question de reculer sur trois lignes rouges essentielles**. Nous nous félicitons d'avoir obtenu les avancées majeures suivantes :

- le maintien des termes « identité de genre » et « orientations sexuelles ».
- la réintégration explicite des dimensions inter-métiers. Enseignants, personnels de santé et travailleurs sociaux doivent travailler ensemble pour garantir une éducation complète, cohérente et protectrice.
- faire bloc derrière les personnels : nous avons obtenu l'engagement du ministère à garantir la protection des personnels et à prévenir toute instrumentalisation de ce programme.

Ce programme EVARS est un levier de transformation sociale majeur, un outil essentiel pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, promouvoir l'égalité et garantir un cadre scolaire protecteur et bienveillant.

L'Unsa Education est indignée de la décision brutale de baisser de 30 % le budget Pass Culture collectif, ce qui a poussé les communautés éducatives dans une politique du « 1er connecté, 1er servi » le vendredi 31 janvier dernier, générant panique et sentiment de pénurie avec une réelle rupture d'égalité entre les élèves. Dans un contexte de baisse budgétaire subie, la dotation Pass Culture par élève de chaque établissement aurait dû être recalculée équitablement à la baisse, dans le respect de notre principe républicain d'Égalité.

Nous dénonçons ce nouveau manque de respect de l'institution envers le travail engagé par les équipes, mais aussi envers les élèves et particulièrement les moins favorisés qui ont le moins d'accès à la culture. Aussi, comment les équipes peuvent-elles continuer à travailler en confiance avec leurs partenaires si l'Etat revient sans cesse sur ses engagements ? Qui va payer les projets engagés ? Qui va expliquer aux familles, aux élèves que les projets sont ajournés ou devront être financés par les parents ? Quel avenir pour tous nos partenaires culturels ?

L'UNSA Education s'oppose à la remise en question de l'ancienneté générale de service dans le barème dans le premier degré qui ferait de ce mouvement 2025 un mouvement inacceptable !

Lors du dernier groupe de travail sur les LDG mobilités premier degré, réuni le mercredi 22 janvier, les représentantes de l'Unsa-Éducation ont clairement exprimé leur **opposition au projet proposé de nouveau calcul du barème pour le mouvement intra-départemental 2025**. L'ancienneté générale de service « totale » (années instit + PE) ne sera plus l'élément de base du barème, au profit de l'ancienneté d'échelon. Nous contestons l'obsession du ministère à vouloir toujours aligner les LDG du premier degré sur celles du second degré. La spécificité du premier degré doit être conservée.

Une seule ligne des LDG ministérielles va bouleverser le mouvement des enseignantes et enseignants du premier degré de notre académie, déjà suffisamment anxiogène pour les personnels.

Cette décision entraînera notamment des égalités de barèmes plus fréquentes qui vont amener à utiliser plus souvent les discriminants (que sont le nombre d'enfants et le tirage au sort) et pénalisera tous les professeurs des écoles, et en particulier les anciens instituteurs.

Lors de ces échanges, nous avons bien compris le principe imposé par le ministère : « L'Homme contraint la règle, qui contraint la Machine, qui contraint l'Homme » et surtout la Femme...

La rentrée 2025 dans notre département

Nous aurions pu penser que le retour en arrière du gouvernement sur la suppression des 4000 postes se verrait sur le terrain. Cependant notre département doit en rendre 20 dans le **premier degré** et cela ne contribuera pas à l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement que des moyens constants auraient permis dans ce contexte de baisse démographique. L'École a besoin de moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue, ou de temps dévolu à la direction d'école.

Pour l'UNSA-Éducation, il est urgent de remettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. L'École a besoin d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants que ce soit pour les élèves en situation de handicap ou ceux rencontrant de grandes difficultés scolaires. Si nous soutenons la création d'une ULIS à Sennecey-le-Grand, nous nous interrogeons sur le transfert de l'Ulis de Digoïn vers Chauffailles.

Comment les équipes digoinaises concernées vont pouvoir fusionner en toute sérénité, face à des élèves présentant des troubles bien différents, TFC, TSA, ou troubles relevant de l'IME ?

Que dire de la disparition des dispositifs d'accueil des moins de 3 ans hors zones d'éducation prioritaire, rural éloigné et rural-bourg? Les équipes ne comprennent pas cette décision qui va fortement impacter toute une dynamique mise en place dans les quartiers et communes concernées ainsi que dans le fonctionnement des écoles. Une fois encore, des écoles vont être mises en difficultés par la fuite de ces futurs élèves dans l'école voisine qui aura la capacité d'accueillir des TPS.

Dans le second degré, dans un contexte de baisse démographique, on observe les ratios suivants : 176 élèves perdus dans les collèges de notre département pour 238 heures de DHG en moins, et une perte de 281 HP (heures poste) soit l'équivalent d'une quinzaine d'ETP (équivalent temps plein = postes) par rapport aux prévisions de l'an dernier. Par contre, le taux d'HSA, tout comme le H/E augmentent, ce qui

fragilise certains postes et en menace d'autres. Pour l'UNSA Education, la perte d'élèves ne doit pas entraîner « mécaniquement » la suppression d'ETP d'enseignants. La gestion des moyens humains d'éducation ne peut être une « mécanique » technocratique déconnectée du terrain, calculée dans des tableurs Excel, incapables de saisir la complexité du travail pédagogique et éducatif au plus près des élèves, en établissement.

Certes la DGH a dû être répartie en cohérence avec les spécificités de chaque EPLE mais le nombre d'élèves par division reste problématique dans de nombreux établissements. D'où notre demande d'une vigilance particulière des services de la DSDEN dans les opérations de création-suppression des divisions pour éviter les dépassements de seuil.

Nous interrogeons à nouveau la DSDEN sur les moyens de l'École inclusive dans les EPLE de notre département. L'implantation d'une ULIS au collège de St Vallier est une avancée, mais le déplacement de celle de Lugny à St Germain du Bois nous interpelle. 55 km séparent les deux collèges : où vont aller les élèves fragiles, peu mobiles, concernés par ce déplacement de structure ? Ce transfert va couper court à leurs progrès, à des parcours déjà en place, aux projets croisés avec les classes du collège. L'UNSA Education regrette que la ruralité paie une nouvelle fois le prix d'un développement de l'inclusion à moyens quasi constants.

Passage du brevet, évaluation des groupes de besoins en 6ème et 5ème et non extension aux niveaux suivants : l'UNSA Éducation prend acte de ces inflexions, mais rappelle qu'elles ne suffiront pas : l'école a besoin d'une politique ambitieuse à la hauteur des enjeux de demain et cela passe par l'abandon du « choc des savoirs ». Par ailleurs, nous aimerions savoir si les DGH ont été abondées pour l'accompagnement en faveur des 4è et des 3è, tel qu'inscrit dans les priorités nationales.

Enfin, le gouvernement a annoncé la création de 600 postes d'AED et 2000 postes d'AESH, ces personnels indispensables à la réussite, à la protection de la santé et de la sécurité de nos élèves, méprisés par notre institution. Ces créations restent très en dessous des besoins vu le nombre de notifications qui ne sont pas honorées. dans les faits, les seuils sont en augmentation et ne sont même pas respectés dans certains collèges. Rien ne semble présager une amélioration des conditions de

travail pour les personnels, à moins que vous nous annonciez des créations suffisantes dans notre département.

Pour conclure, l'UNSA Éducation demande à ce que le Ministère fasse confiance aux équipes éducatives. Nos collègues agissent au quotidien pour la réussite de tous les jeunes et les moyens alloués aux établissements ne doivent pas être conditionnés à une organisation figée par le choc des savoirs.

Dans un contexte où les personnels souffrent d'une surcharge de travail, d'une pression constante et d'un manque de reconnaissance, il est incompréhensible que des propositions de suppressions de postes soient encore sur la table. Il était temps d'envoyer un signal fort en revenant sur ces suppressions pour un fonctionnement serein des collectifs pédagogiques

L'UNSA Éducation reste mobilisée et continuera à défendre une école publique et laïque dotée de moyens suffisants pour garantir la réussite de tous, et à porter la voix de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Merci de votre attention

Maud Petit, Nadège Buguet, Claire Madaoui et Guillaume Barbieri pour l'UNSA Education